

Sujet : [INTERNET] enquête publique Centre Aquatique

De :

Date : 11/10/2023 10:20

Pour : pref-projet-plu-menneval@eure.gouv.fr

Bonjour monsieur Billiet,

A la lecture attentive du dossier de l'Adepe, plusieurs questions me font douter de l'intérêt de ce projet et je pense que les citoyens n'ont pas tous les éléments pour se prononcer :

- **le budget** : certains articles font état d'un budget à 21 millions d'euros, alors que le rapport mentionné fait état de 12 millions (p. 8) contre 8 millions pour la rénovation de la piscine Andrée Perée. Pour le coup, la partie budgétaire étant complètement absente de ce rapport, l'enjeu n'est plus le même et le postulat de départ est faux.

https://actu.fr/normandie/bernay_27056/bernay-centre-aquatique-l-intercom-presente-un-projet-a-21-millions-d-euros_48749720.html

- **la fréquentation** : Il est mentionné que la piscine actuelle a une capacité de 200 nageurs en hiver et 600 en été. Par quel miracle attirerons nous 450 nageurs dans la nouvelle structure, qui j'en conviens, sera plus attractive que notre vieille piscine, mais qui malgré tout répondra aux mêmes besoins ? Si vous vous rendez à la piscine actuelle, vous constaterez par vous même que les 200 nageurs annoncés chaque jour ne sont ni dans le bassin, ni dans les vestiaires. Les scolaires sur la ville de Bernay et dans le reste de la Comcom seront d'ailleurs moins nombreux (démographie oblige). De plus, il est aussi avéré que nous manquons de **maitres nageurs**. La piscine a été fermée cet été faute de personnel, et il en est maintenant de même pour le week end.

- **l'étude des besoins** : page 8, toujours, est mentionnée une étude H2O qui recenserait les besoins des habitants en matière d'équipements aquatiques. Cette étude n'est pas annexée au dossier, sauf erreur de ma part. Le dossier mentionne donc les conclusions, qui sont " L'étude met avant une forte opportunité pour l'Intercommunalité de construire un équipement aquatique intercommunal structurant et moderne. ". Sauf qu'elle ne mentionne aucune donnée sur les attentes, les besoins, et du coup l'adéquation avec les fameux 450 nageurs par jour.

- **l'écologie** : D'après ce que je comprends, le choix de l'énergie n'est pas encore clair et défini. De plus, on se base sur des capacités du réseau actuel, qui ne sont pas forcément mises en perspectives avec les besoins et capacités à 10 ans. On entend des alertes sur les restrictions en eau, sur des risques de sécheresse.... Nous sommes dans un département assez rural, et je ne comprends pas que l'on puisse restreindre les agriculteurs sur leurs besoins alors que remplir des bassins pour nager semble acceptable.

Il est mentionné "Un dispositif de récupération des eaux pour alimenter le réseau d'arrosage et nettoyage extérieur". J'ai du mal à croire que le solde soit positif entre l'eau récupérée et l'eau dépensée pour arroser trois malheureux buissons aux alentours.

Bien cordialement
Nathalie Legendre Moine
Résidente de Bernay